



Réseau français des villes éducatrices



OBSERVATOIRE DES RYTHMES ET DES TEMPS DE VIE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Communiqué de presse - 29 mai 2020

Pour un renouveau du service public d'Éducation : associations, mouvements pédagogiques, collectivités, ... tous mobilisés !

La crise sanitaire a d'abord été marquée par la période du confinement où les acteurs de terrain ont tenté d'inventer une continuité pédagogique à distance la plus efficace possible, sans pour autant éviter le décrochage d'une partie des élèves. Le retour à l'école se fait dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict qui impose de prioriser l'accueil des élèves mais selon des critères qui sont facteurs de confusion : d'une part le volontariat affiché des familles et d'autre part la définition de publics de natures très différentes, telles que l'activité professionnelle des parents et la situation de décrochage des élèves. La situation est d'autant plus complexe que les équipes pédagogiques doivent articuler collectivement et dans l'urgence un enseignement à la fois en présentiel et en distanciel.

Dans le même temps, le ministre de l'Éducation nationale déclare vouloir promouvoir le développement dans le temps scolaire d'activités 2S2C (sport, santé, culture, citoyenneté) en ouvrant largement les portes de l'école à des intervenants de toute nature : clubs sportifs, artistes mais aussi organismes marchands bien au-delà des associations complémentaires de l'école traditionnellement agréées pour ce faire. L'Éducation nationale souhaite par ailleurs déléguer l'organisation de cette partie du temps scolaire aux collectivités territoriales, pour assurer ces activités 2S2C. Les collectivités peuvent à leur tour, les déléguer aux intervenants évoqués ci-dessus.

À l'heure des remises en question du système politique, économique, social et éducatif, les choix qui seront faits pour remettre liant et sens dans le projet éducatif, préfigureront la société qui en émergera.

A ce stade, se posent trois types de problèmes préoccupants :

- L'externalisation d'activités (sport, culture, citoyenneté) qui doivent rester au cœur des pratiques pédagogiques de l'école et des enseignants et qui participent du socle des savoirs fondamentaux, en complémentarité de ce qui peut se faire en dehors de l'école
- L'irruption dans le temps scolaire d'intervenants sans aucune garantie pédagogique, ni conditions d'agrément qu'offre depuis plusieurs décennies les réseaux d'éducation populaire, partenaires de l'école publique
- Le risque d'être source d'immenses inégalités tant les moyens dont disposent les villes sont disparates. Aux situations financières qui sont antérieures à la crise sanitaire, il faut en effet ajouter l'évolution différenciée de l'épidémie sur le territoire. Ca n'est pas la compensation financière annoncée par le ministre, qui est de l'ordre de 110€ par jour et par groupe de 15 enfants, qui rattrapera ces inégalités. Les coûts réels, chiffrés par le RFVE, sont en effet de plus du double de cette somme.

Plus grave, lors de son intervention au Sénat le 19 mai dernier, Jean-Michel Blanquer indique que cette organisation devrait préfigurer la rentrée de septembre 2020. Ces déclarations soulèvent une vive inquiétude parmi les représentants de collectivités territoriales, les syndicats enseignants, les fédérations d'éducation populaires et les représentants de parents d'élèves réunis dans notre collectif.

Si la crise sanitaire a de fait obligé à modifier le fonctionnement de l'École, l'institutionnalisation de mesures conjoncturelles prises en urgence, remettrait en cause les principes fondateurs de notre école républicaine. Nous savons depuis longtemps que l'externalisation d'une partie du travail scolaire dans les familles est une source d'inégalités, ce que la crise, à travers l'école à distance, n'a fait que confirmer en amplifiant ces fractures.

Nous croyons fermement à une approche globale de l'Éducation qui s'appuie sur la complémentarité éducative entre l'École et ses partenaires. Nous pensons que l'abandon de l'école obligatoire, la réduction des temps scolaires, et la délégation d'une partie de ses missions ne répondent nullement à cette complémentarité et font courir un grave danger au service public de l'éducation.

L'École est l'institution où s'articule le commun et le particulier. Elle ne peut pas se résumer à la seule acquisition de savoirs fondamentaux conçus de façon réductrice.

Le pédagogue ne se confond pas avec le support pédagogique. On ne le remplace pas par un support de transmission, encore moins unique en cas de besoin, comme le numérique par exemple.

L'École est un lieu éminemment social, un lieu de cohésion, un lieu de vivre-ensemble qui développe la collaboration et la solidarité. Elle ne se réduit pas à l'instruction, elle éduque. C'est sous cette forme qu'elle doit être préservé et développée.

La capacité à créer, à innover, à imaginer doit être favorisée dans les politiques nationales et locales d'éducation formelle et informelle, de culture et de soutien aux pratiques artistiques et sportives, d'information, de formation et de recherche, de soutien à la vie associative. C'est pour cela que les signataires de cet appel se mobiliseront solidairement pour défendre, redéfinir et promouvoir une école d'après, œuvrant réellement à la réussite de tous les enfants, dans le cadre d'un projet éducatif global conçu à une échelle territoriale pertinente et prenant en compte l'ensemble des temps éducatifs de l'enfant, dans le cadre d'un véritable service public éducatif non soumis au secteur marchand et mobilisant l'ensemble de la communauté éducative, particulièrement les parents, les enfants et les jeunes, dans un pilotage partagé entre l'éducation nationale et les collectivités territoriales, prenant appui sur les réseaux associatifs de l'éducation populaire.